Document:/LPR/01-Q11/Parutions/2014-01-24/Pages/Départementales/Loire/D4206.pgl Auteur:GOUBATMA Date:24/01/2014 11:

Rédaction : 6 Esplanade de France, CS16438, 42964 Saint-Etienne Cedex 9 - 04 77 91 47 47 - Fax : 04 77 91 48 99 - lprchefinfo42@leprogres.fr

Ventes privées de vins en ligne : le concept original de deux Stéphanois

Vins. Expatriés à Paris et à Toulouse, deux jeunes Stéphanois ont créé en novembre dernier, avec un ami lyonnais, le site internet « demainles vins.com ». Un concept original alliant une sélection de vins d'exception avec la mise en avant et le parrainage de jeunes vignerons.

■ **Matthieu Mondésert (à gauche) et Benoit Perrot (à droite) souhaitent pérenniser le patrimoine viticole français.** Photo DR

« Mon père est un grand amateur de vin, et c'est très naturellement que je me suis mis à partager sa passion ». Matthieu Mondésert a même été plus loin, il a fait du commerce du vin son métier.

Ce jeune homme d'origine stéphanoise (sa famille habite l'Etrat) s'est orienté après Lyon, où il a fait une école de commerce puis une première expérience professionnelle dans le milieu de la distribution de la presse, vers un master en commerce du vin et spiritueux décroché en mai 2012 à Dijon. Dès lors, il travaille pendant cinq mois au domaine Pierre Jean Vila à Chavanay puis rejoint pour un an le domaine Mas Amiel à Maury (Pyrénées-Orientales) en qualité de commercial. Mais Matthieu a depuis des mois une idée en tête : un projet de ventes privées de vins en ligne.

Il embarque dans l'aventure son frère Antoine, qui travaille dans la comptabilité à Toulouse et un ami lyonnais Benoit Perrot, acheteur vins au palace parisien le Prince-de-galles. Ils créent ensemble une société et le 20 novembre dernier ils lancent leur site : « demainles-vins.com »

« Nous avions réfléchi très longtemps à la formule. Nous avons sillonné une trentaine de domaines en côtes-du-rhône septentrionales, en Bourgogne et Beaujolais. Partout nous avons reçu un écho très favorable ce qui nous a encouragés ». Car le projet de ces trois passionnés va plus loin que la simple vente. « Nous proposons des vins de grande qualité, et cela au meilleur prix, ce sont nos ventes privées qui s'ouvrent toutes les deux semaines. Mais nous avons aussi des ventes parrainage ».

Des vins d'exception

Les associés ont, en effet, souhaité apporter une aide à des vignerons en devenir. Pour cette première année d'exercice, ils ont choisi d'épauler un viticulteur du beaujolais Antoine Sunier. « Nous mettons en vente sur le site, une fois par mois des vins d'exception, très rares. On marge à 30 % et tous les bénéfices (une fois les frais bancaires, de stockage et d'envois déduits) vont au viticulteur. Nous espérons récolter en un an pour Antoine Sunier 7 000 euros qui lui serviront à l'achat de matériel de viticulture ».

Exemple de vins rares, un grand cru « Clos Saint Denis » et premiers crus « Les Amoureuses », et « Les Charmes » du Domaine Amiot-Servelle à Chambolle-Musigny sont en vente dans le cadre de ce parrainage. « Nous souhaitons participer à pérenniser le patrimoine viticole français en favorisant l'émergence de jeunes vignerons, et ce dans le cadre d'une charte très précise ».

Employé à temps plein par la société pour le site, Matthieu se dit satisfait des premiers résultats. « En deux mois nous avons inscrit 700 membres qui sont autant d'acheteurs. Si nous poursuivons notre ascension nous pourrons créer des emplois ». À ce jour la société loue une cave de stockage dans des anciennes crayères en banlieue parisienne. ■

Martine Goubatian

Domaines mythiques et jeunes vignes

Chaque vente privée est l'occasion de découvrir les vins de plusieurs vignerons artisans d'une même appellation, afin de mettre en lumière les différentes interprétations de leurs terroirs respectifs. Les vins proposés à la vente sont issus de domaines reconnus, mythiques mais également de jeunes vignerons moins connus mais qui, par la qualité de leur travail, seront les futurs grands représentants de leurs appellations.

Les deux premières ventes privées mises en ligne ont mis en valeur « L'âme des grands terroirs de Champagne » avec les domaines Francis Boulard, Jean-Louis Vergnon et Jacques Lassaigne, mais aussi le meursault avec les domaines : Ballot-Millot, Boisson-Vadot, Jean-Philippe Fichet et Rémi Jobard. Ont suivi les nectars de Cornas avec les domaines Alain Voge, Guillaume Gilles et Johann Michel, les vins du Jura avec les domaines Stéphane Tissot et Alain & Julien Labet. Les grands terroirs de Gevrey-Chambertin (domaines Alain Burguet, Bruno Clair et Humbert Frères) ont aussi été en vedettes, sont en cours les ventes de vins de Savoie avec le domaine de l'ardoisière et le château de Mérande. La prochaine vente proposera l'appellation Saint-Aubin.

Météo

La neige annoncée sur les hauteurs du Forez

La météo nous rappelle que nous sommes encore au milieu de l'hiver et nous offre un petit retour de la neige. Les flocons commencent à tomber dans la soirée de jeudi et se transforment en petites giboulées vendredi matin dans un ciel de traîne.

Pas de panique pour autant, la limite pluie-neige se situe au-dessus de 600 ou 700 m dans les Monts du Forez où on attend au sol une petite couche estimée entre 3 et 7 cm.

Dans le Pilat, inutile de ressortir les skis de fond puisqu'ici seulement 1 à 4 cm sont attendus sur la nuit. Et puis plus rien du tout le vendredi.

Les zones qui ne verront pas de flocons auront droit à la pluie.

Photo DR

Samedi, une nouvelle perturbation est annoncée mais il convient encore de rester serein. En effet, la limite pluie-neige grimpe cette fois au-dessus de 1 500 m. Il faudra simplement veiller à se munir d'un parapluie.